

Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 12/08/2022

ETABLISSEMENTS PUIGRENIER MONOPRIX (55201802001808) rappelle STEAK HACHE OU VIANDE HACHEE FACON BOUCHERE 5% DE MATIERE GRASSE



- Noms des modèles ou références concernés: 1 STEAK HACHE FACON BOUCHERE 125G 5% DE MATIERE GRASSE MONOPRIX 2 STEAK HACHE FACON BOUCHERE 125G
 5% DE MATIERE GRASSE MONOPRIX VIANDE HACHEE FACON BOUCHERE 350G 5% DE MATIERE GRASSE MONOPRIX
- Marque : MONOPRIX
- GTIN 3350033898325 Lot 5222023686101/60 Date limite de consommation 16/08/2022, GTIN 3350033898509 Lot 5222023686001/60 Date limite de consommation 16/08/2022, GTIN 3350033898806 Lot 5222023686201/60 Date limite de consommation 16/08/2022
- Conditionnements : Sous atmosphère protectrice
- Date début/fin de commercialisation : du 09/08/2022 au 11/08/2022
- Température de conservation : Produit à conserver au réfrigérateur
- Marque de salubrité : FR 18.033.033 CE
- Informations complémentaires : 2x125g 5% MG Race charolaise 1x125g 5% MG Race charolaise 350g 5% MG Race à viande
- Zone géographique de vente : France entière
- Distributeurs : MONOPRIX

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX?

- Motif du rappel : Détection E.coli STEC O26 sur analyses complémentaires
- Risques encourus par le consommateur : Escherichia coli shiga toxinogène (STEC)

QUE FAIRE?

- Conduite à tenir par le consommateur : Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le point de vente,
 Contacter le service consommateur, Détruire le produit.
- Préconisation sanitaire

Les Escherichia coli shiga toxinogène (STEC) peuvent entraîner dans la semaine qui suit la consommation de produits contaminés, des diarrhées parfois sanglantes, des douleurs abdominales et des vomissements, accompagnés ou non de fièvre. Ces symptômes peuvent être suivis (5 à 8% des cas) de complications rénales sévères, principalement chez les enfants. Les personnes qui auraient consommé les produits mentionnés ci-dessus et qui présenteraient ce type de symptômes sont invitées à consulter sans délai leur médecin traitant en lui signalant cette consommation ainsi que le lieu et la date d'achat. En l'absence de symptôme dans les 15 jours après la consommation des produits concernés, il est inutile de s'inquiéter et de consulter un médecin. D'une façon générale, les autorités sanitaires rappellent que par précaution pour les populations plus sensibles comme les enfants, les personnes âgées ou immunodéprimées, les femmes enceintes, il est recommandé de cuire à cœur (70°C) les viandes hachées et les produits à base de viande hachée. Il faut également éviter la consommation de lait cru et de produits au lait cru. Il faut préférer les fromages à pâte pressée cuite (type Emmental, Comté, etc.), les fromages fondus à tartiner et les fromages au lait pasteurisé. Il faut éviter également la consommation de produits crus ou insuffisamment cuits à base de farine (pâtes à cookies, pâtes à pizza ...). Les végétaux devraient être lavés soigneusement ou épluchés ou cuits avant d'être consommés.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : Remboursement.
- Date de fin de la procédure de rappel : vendredi 26 août 2022

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

